

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 05/11/2024**

Étaient présents :

<b><u>Équipe Pédagogique</u></b>		
M <sup>me</sup> Gantou, directrice	M <sup>r</sup> Tschaggény, adjoint	
M <sup>me</sup> Alline, adjointe	M <sup>me</sup> Chamard, adjointe	M <sup>me</sup> Sekeres, adjointe
M <sup>me</sup> Briand, adjointe	M <sup>me</sup> Auger, adjointe	M <sup>r</sup> Letienne, adjoint
M <sup>me</sup> Collet, adjointe	M <sup>r</sup> Collin, adjoint	M <sup>me</sup> Tallec, adjointe
M <sup>me</sup> Lambotin, adjointe	M <sup>me</sup> Pinto, adjointe	M <sup>me</sup> Raffier, adjointe
M <sup>me</sup> Woussen, adjointe		

  

<b><u>Parents délégués</u></b>		
M <sup>me</sup> Perreton	M <sup>me</sup> Toubais Laoutak	M <sup>me</sup> Coffy
M <sup>me</sup> Ben Tamansourt	M <sup>r</sup> Le Cornec	M <sup>me</sup> El Hafi
M <sup>me</sup> Gallois	M <sup>me</sup> Brasseur	M <sup>me</sup> Kaouachi
M <sup>me</sup> Boudouh	M <sup>me</sup> Ratouit	M <sup>me</sup> Chapeau
M <sup>me</sup> Sitrini		

  

<b><u>Représentants mairie</u></b>		
M <sup>r</sup> Lambert-Motte, maire	M <sup>me</sup> Nespoulos, conseillère municipale	M <sup>r</sup> Wyntein, pôle éducation
M <sup>me</sup> Bourret, Etaps		

Excusés :

Madame Dulimon, Inspectrice de circonscription,

Monsieur Friteau, adjoint

L'ordre du jour est modifié pour aborder les points qui concernent la mairie en leur présence (ils commencent le conseil d'école à l'école Gaillardet et arrivent ensuite à Saint Exupéry).

Le conseil d'école débute à 18 heures 03 par un tour de table avant la présentation des 15 classes, qui représentent un total de 367 élèves.

**1/ Présentation de l'école :**

Laurence GANTOU, directrice de l'école depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024,

CP/CE2 23 élèves chez madame Alline,

CPB 23 élèves chez madame Chamard,

CPC 22 élèves chez madame Sekeres,

CE1 A 23 élèves chez madame Briand,

CE1 B 22 élèves chez madame Auger,

CE1 C 23 élèves chez monsieur Letienne,

CE2 A 28 élèves chez madame Collet,

CE2 B 27 élèves chez monsieur Collin,

CE2 C 28 élèves chez madame Tallec,

CM1/CM2 A 25 élèves chez monsieur Friteau,

CM1/CM2 B 24 élèves chez madame Lambotin,

CM1/CM2 C 25 élèves chez madame Pinto,

CM1/CM2 D 24 élèves chez madame Raffier,

CM1/CM2 E 25 élèves chez monsieur Tschaggeny,

CM1/CM2 F 25 élèves chez madame Woussen.

**2/ Bilan des élections :**

<b>Participation</b>	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	582
Nombre de votants	322
Nombre de bulletins blancs ou nuls	20
Nombre de suffrages exprimés (S)	302
Taux de participation	55,33%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	15
Quotient (S/N)	20,13

**Répartition détaillée des sièges**

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	5	85	4		4	4
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	15	217	11		11	11
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	20	302	15	0	15	15

Extrait du PV des élections du 11/10/2024.

### **3/Sécurité**

-> La commission de sécurité est passée le 12/09/2024

#### Ecole élémentaire Saint Exupéry

- 1) Supprimer le stockage de matériels de sports situés dans l'infirmierie (art R 143.41).
- 2) Interdire tout dépôt en travers des dégagements, couloirs et escaliers (art. CO 37).
- 3) Interdire tout dépôt dans les cages d'escaliers encloisonnées (art. CO 53) – rappel CCS 2018, 2021)
- 4) Interdire l'utilisation de fiches multiples électriques ainsi que de rallonges branchées en cascade (art. EL 11 § 7).

#### *Extrait du PV de la commission.*

-> Monsieur Tschaggeny a supervisé la partie direction de cette commission, la directrice étant absente ce jour-là.

-> Certains travaux ont déjà été faits depuis ce passage de commission. D'autres sont en cours de demande d'investissement (pour réduire les stockages).

-> Un exercice incendie a été déclenché par la commission, et toute l'école est sortie en moins de 3'15".

Trois exercices incendie sont à faire dans l'année : le premier les élèves sont normalement prévenus, le deuxième les enseignants sont prévenus, le troisième personne n'est au courant.

-> Un exercice dit PPMS, alerte intrusion a été organisé le jeudi 17 octobre en parallèle avec la maternelle Anne Franck : tout s'est déroulé calmement et de façon très efficace. Les enfants ont joué le jeu du silence quasi-total. Le seul bémol qui a été remonté est l'arrêt spontané du boîtier avant la fin de la vérification des portes. Nous avons dû réactiver le boîtier côté maternelle en cours d'exercice. Le document type PPMS, document de référence départemental doit être remis à jour tous les ans pour intégrer les nouveaux noms d'enseignants et numéros de téléphone. Nous sommes en cours de modification, il sera renvoyé sous peu au Conseiller prévention de la DSDEN. (Un signal sonore est attribué pour chaque exercice PPMS.) Un Problème est apparu: au gymnase, nous n'entendons pas l'alerte, une classe était au gymnase pendant l'exercice prévu, mais en situation réelle, il faudrait faire en sorte que les classes au gymnase soient alertées.

### **4/ Règlement intérieur**

-> Coécrit en équipe pédagogique d'après la matrice du règlement intérieur type du 95, il a été envoyé par mail pour consultation aux parents élus avant le conseil d'école.

-> Il reste sensiblement identique au précédent mais il détaille quelques nouveautés précises sur le respect des horaires : en effet les parents en retard qui sonnent au visiophone perturbent quotidiennement la classe de Monsieur Friteau puisque le double du visiophone se trouve dans cette classe. La présence d'un visiophone de secours n'est pas questionnée ici, car il reste indispensable pour pallier aux absences de la directrice qui peut être en réunion dans ou hors de l'école. Mais il y a déjà de nombreux allers-venus prévus dans la journée pour les soins sur temps scolaire, il convient donc de limiter les sonneries évitables. Pour des raisons de sécurité, un enfant qui arrive en retard ne sera pas autorisé à monter seul en classe quand on lui ouvre le portail, et si la directrice n'est pas disponible, cela oblige des élèves de la classe de monsieur Friteau à faire les portiers (Monsieur Friteau ne peut pas laisser sa classe sans surveillance). C'est pourquoi l'équipe a décidé qu'après 8H35 le matin et 13H45 le midi, un enfant en retard ne sera pas autorisé à entrer en dehors de son heure de récréation. Un



-> Les demandes d'investissement pour le budget 2025 ont été envoyées le 29/10, elles étaient à détailler avant le 4/11 : la principale demande est de réhausser et centrer les TNI (c'était déjà une demande de l'an passé), les enseignants demandent également une extension du pack ressources Activinspire pour bénéficier des pleines capacités du logiciel, un tableau blanc magnétique a été demandé dans le bureau, une armoire métallique de stockage des gants de boxe achetés l'an dernier a été demandée pour évacuer les cartons de l'infirmerie et les ranger au gymnase, enfin l'école a besoin d'un nouveau massicot.

La mairie étudie la possibilité de placer les TNI sur des socles à roulettes. Si cela est possible, cela ne sera fait que l'année prochaine.

### **7/ L'informatique**

-> Nous remercions monsieur Texeira pour sa disponibilité, sa gentillesse et l'efficacité de ses actions. Les demandes GLPI sont toutes traitées, c'est un moyen efficace de communication.

-> Le pack ressources Activinspire qui n'est pas complet et pas installé de manière équitable selon les classes : c'est demandé en Investissement sur le budget 2025.

-> Équipement de prises internet en réseau dans une classe de CM1/CM2 : la maitresse a des PC qu'elle souhaite mettre à disposition des enfants pour travailler les compétences informatiques de cycle 3, mais sans accès internet, ils ne pourront faire que du traitement de texte. Il n'y a plus de salle informatique, mais l'école n'est pas dotée de moyens numériques pour travailler ces éléments du programme.

### **8/ Les projets de la vie de l'école**

-> Musique : toutes les classes bénéficient d'un intervenant musique. Chaque niveau de classe proposera un spectacle en fin d'année.

CE1 : cohésion sociale, fraternité

CP / CE2 : sous l'océan

CM1 / CM2 (2 spectacles de 3 classes) : comédie musicale Coco (danse, théâtre, musique)

-> Sport avec madame Bourret : chaque classe bénéficie de l'intervention. Pour la classe de CP/CE2, Mme Alline s'occupe des CP et Mme Bourret s'occupe des CE2.

CE2/CM1/CM2 : cycle boxe (pour la classe de CP/CE2 : durant le cycle boxe, toute la classe fera escrime)

-> Piscine des CM2 : stage massé : 2 fois par semaine (10 séances au total), l'encadrement était toujours au complet à la piscine, le stage massé a permis aux élèves de progresser davantage. Les élèves de CM2 étaient groupés par 2 classes avec un enseignant et les CM1 restaient à l'école avec l'autre enseignant.

-> Les CM1/CM2 sont allés aux jeux paralympiques le mardi 03/09 au stade de France : le bilan est très positif. Tout était organisé en amont, la SNCF a sécurisé tous les temps de gare, le trajet au stade était sécurisé. Malgré la difficulté d'organiser une sortie d'une telle ampleur (150 enfants) le 2<sup>ème</sup> jour de l'année, c'était une journée très agréable.

-> Photographe scolaire : l'organisation est rodée et efficace. Nous souhaitons représenter des excuses à la maternelle car la directrice a oublié de les informer de la date en amont et cela leur a bloqué l'accès à la salle de motricité (salle partagée). La date de fermeture de la boutique est fixée depuis la

distribution des codes de commande en ligne au 17 novembre. Il n'y aura pas de réouverture pour les retardataires, mais les familles qui auraient des difficultés pour payer en ligne peuvent se rapprocher de la directrice avant la date limite pour organiser une commande dans le bureau. Nous devons reprendre rdv pour le passage de la photo de classe autour du mois d'avril. L'équipe se questionne sur une nouvelle formule l'an prochain : prise de vue individuelle et classe le même jour avec une vente unique : ce qui ferait baisser les tarifs de et nous permettrait de n'y consacrer qu'une journée. Nous devons en parler au photographe actuel pour voir ce qu'il pourrait proposer comme prestation financière. Les parents demandent si il peut y avoir un tarif préférentiel pour les fratries (la question sera posée en photographe).

-> Projet classe de neige CM1 et CE1A : lieu Crest-Voland, du 23/03/2025 au 28/03/2025, organisme EVAD & VOUS. Les financements mairies seront confirmés en décembre mais la ligne budgétaire prévue pour une classe transplantée avec nuitée est de 150€ par enfant, avec une subvention du PAE de 9€ par enfant. Une dizaine d'enfants pourront bénéficier d'une subvention de 16€ pour compenser la subvention de 150€ qui n'est pas versée sur la totalité du groupe. L'école a proposé un paiement échelonné aux familles en 6 fois avec un montant fixe et se lance dans l'organisation d'évènements (vente de gâteaux, emballages cadeaux) pour permettre de faire baisser le coût total par enfant. Le dernier et 7<sup>ème</sup> versement sera ajusté en fonction des recettes des différentes actions.

-> Projet classe astronomie des CM2 : lieu école + sortie au musée de l'air et de l'espace du Bourget, du 24/03/2025 au 28/03/2025, organisme Côté découvertes. Les financements prévus par la mairie seront confirmés en décembre mais la ligne budgétaire serait de 16€ et 9€ (PAE) par enfant. L'école a proposé un paiement échelonné des familles (en 4 fois). C'est une prestation complète avec sorties et intervenants qui viennent sur l'école à payer. Les modalités de présentation du projet se sont déroulées de la même manière que pour la classe de neige. C'est un projet conséquent, qui a demandé du temps de préparation et qui rentre dans les compétences de CM2. L'argent ne doit pas être un obstacle à la participation d'un enfant, mais ce n'est pas un projet d'école « facultatif » : les enfants qui ne participeront pas viendront quand même à l'école et seront répartis dans une autre classe avec du travail à faire.

Les parents trouvent que le projet leur a été imposé. Ils demandent si on peut monter un dossier PACTE pour avoir un financement et faire encore baisser les tarifs. La réponse est non car les délais du PACTE sont passés, c'est à demander avant fin septembre.

### **9/ Les questions des parents à l'équipe enseignante :**

-> Les parents peuvent-ils être concertés dans l'élaboration des projets à thème ?

Non, il est normal qu'ils soient présentés lors des réunions de rentrée en septembre quand ils impliquent un financement, une organisation et un déplacement. Il y a eu une réunion pour le voyage des CM1, mais la communication du projet des CM2 s'est faite sous le même format, avec le même mot. En revanche, l'équipe pédagogique a toujours besoin de l'aide des parents pour trouver des financements et des projets visant à faire baisser les couts. Nous sommes ouverts et disponibles pour trouver toute idée pertinente allant dans ce sens.

-> Les modalités de mise sous plis pour préparer les élections sont complexes : 4 écoles avec 4 spécificités. Serait-il possible d'envisager un vote par voie électronique ?

Effectivement la mise sous pli est longue, compliquée, couteuse financièrement en enveloppes, papiers, et en temps. Les élections sont supposées se dérouler avec une circulaire précise, mais chaque directeur s'approprie au cours de sa carrière des modalités et elle reste compliquée pour une organisation de parents élus qui œuvre collectivement pour 4 écoles. C'est difficile aussi pour les directeurs (nouveaux arrivants) de changer les procédures qu'ils ont eu l'habitude d'organiser. Les

élections par voie numérique n'en sont qu'à leur début, peu de site / logiciel autorisés, et ils sont payants. Mais il faut réfléchir à la faisabilité des choses, au coût, et bien sûr s'organiser en commun avec les 4 écoles de la ville. Les 4 directeurs prendront du temps cette année pour chercher la meilleure solution et nous en reparlerons pour le 3<sup>ème</sup> conseil d'école durant lequel les modalités de vote pour l'année suivante sont à décider ensemble.

### **10/ Les questions des parents à la mairie :**

-> Y aura-t-il des créneaux de piscine pour les CP et les CE2 dans la nouvelle piscine gérée par l'agglo ? Oui, tous les CP et les CE2 auront natation (entre janvier et mars).

-> Serait-il possible de prévoir davantage de stationnement pour handicapés aux abords de l'école ou d'autoriser le passage des véhicules rue Alexopoulos pour les parents qui viennent chercher le midi et le soir leur enfant à l'école ? Oui cela devrait être possible, les parents concernés peuvent aussi se signaler en mairie pour anticiper les choses avec le déplacement de la barrière notamment.

-> Les barrières de sécurité métalliques devant le grand portail n'ont pas été remises depuis le nouvel enrobé : c'est en cours de demande.

-> Où en sont les travaux du site Pagnol ? A quel stade d'avancement en est le projet ?

Le désamiantage est réalisé. Les travaux vont commencer. L'ouverture est prévue en septembre 2026 pour 5 classes élémentaires.

-> Marche active : un arrêté préfectoral qui ouvre la chasse du 15 septembre 2024 au 31 mars 2025 rend la situation des classes qui sortent complexe. La mairie pourrait avoir les dates de chasse de nuisibles via la préfecture. L'école suspend provisoirement ses sorties avant d'acheter des gilets jaunes pour équiper les enfants. Les classes communiqueront leurs dates de sortie en mairie en attendant les réponses de la préfecture. La zone de marche active se situera davantage au fond du bois pour s'éloigner de la plaine agricole où les tirs semblent s'effectuer. La mairie doit revenir vers la directrice au plus vite.

### **11/ La date du prochain conseil d'école :**

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 4 février à 18h00

Le conseil d'école est clôturé à 19 heures 59.